



Inf'eau

Transformons ensemble une contrainte en une opportunité



Édito, le mot du Président

Une nouvelle année se termine. 2018 a été consacrée, tout en continuant nos actions, à communiquer sur ces dernières en :

- **Organisant un colloque** avec pour thème « Regards croisés d'un territoire au service de la qualité de l'eau »
- **Finalisant et imprimant le guide** des pratiques innovantes mises en œuvre dans le PAT « Oursbelille ». Vous pouvez le consulter sur le site du PAT « www.pat-oursbelille.fr ».
- **Transférant aux agriculteurs** de l'AAC des outils d'aide à la décision pour gérer au plus juste l'usage d'intrants.
- **Réfléchissant sur la mise en place d'un projet de territoire** 2019-2023 ambitieux et toujours volontaire.

Dans ce bulletin, j'ai souhaité : qu'il soit fait un bilan du PAT et donner la parole à l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Pour finir, j'ai demandé qu'on vous fasse un retour sur le colloque et la méthodologie des actions du PAT.

Je vous précise que toutes nos actions sont financées pour partie par des subventions, mais aussi par les taxes appliquées sur la facture d'eau. Si nous voulons maintenir un niveau d'investissement élevé tout en maîtrisant strictement le prix au litre, nous devons innover afin de générer de nouvelles recettes.

Cela se traduit par le lancement de deux projets prometteurs :

- L'installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le périmètre de protection du puits.
- La mise en culture d'une nouvelle plante, le miscanthus, sur le périmètre élargi.

S'ils se concrétisent, ceux-ci contribueront durablement au financement de l'amélioration de la qualité de l'eau, par la vente d'électricité verte vers le réseau, et la vente de la récolte aux chaudières locales du réseau chaleur.

Compte tenu de l'importance de ces projets, votre soutien sera primordial pour me permettre de les porter à terme.

En conclusion, je vous informe que nous allons continuer avec tous nos partenaires à mettre en place les actions avec un réel projet de territoire, en refusant le côté réglementaire ou certaines instances voudraient nous amener. Nous entamons la phase opérationnelle de notre projet. Et ce n'est pas seul comme dit la légende de Pierre Rabhi « Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient, impuissants, le désastre. Seul le petit colibri s'active, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ses agissements dérisoires, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ? » « Je le sais, répond le colibri, mais je fais ma part » que nous serons forts pour répondre à l'intérêt bien compris de tous « La qualité de l'eau distribuée ». Il nous faut tous ensemble continuer à nous mobiliser.

Le Président du SIAEP Tarbes Nord et du PAT « Oursbelille »
Jean Luc Lavigne



Bilan sur les cinq dernières années du PAT « Oursbelille »

Au terme de ces années intenses en travaux, réflexions et autres démarches concertées il est difficile de s'astreindre à réaliser de façon synthétique un bilan de toutes les réalisations opérées pour sauvegarder la qualité des eaux brutes. Toutefois, nous allons essayer de réaliser cet exercice en partant de ce qui, pour nous, a été le leitmotiv maintes fois répété : « **Transformer une contrainte en une opportunité pour faire de cette Aire d'Alimentation du Captage un Territoire en action pour la qualité de l'eau** ».

Afin d'atteindre cet objectif, le travail réalisé avec tous les acteurs (SIAEP-TN, Agriculteurs, Services de l'Etat, Animateurs et Experts, Associations, etc.) s'est déroulé dans la concertation en dépassant de fait toutes les visions négatives, péjoratives et réductrices. Notre approche ascendante nous a permis de considérer notre territoire comme un laboratoire de l'innovation, de la création et de la co-construction de stratégies nouvelles pour la qualité de l'eau. Ainsi, nous avons pu développer des actions innovantes que nous allons vous repreciser par grands domaines d'activités :

- **Volet connaissance** : dans ce volet majeur de nombreuses actions ont été entreprises. On peut citer la carte des sols de l'AAC réalisée par Laurent Rigou (Pédologue du bureau d'études ASUP) avec les agriculteurs du site. Elle a permis de mieux connaître la grande diversité des sols et d'établir des zonages de vulnérabilité. Elle fut complétée par la mise en place d'un laboratoire de plein champ qui permettra d'avoir une chronique longue sur les reliquats azotés. On peut ajouter la mise en place de la sonde sur les eaux brutes qui mesure en temps réel les valeurs nitrates contenues dans l'eau de la nappe.

- **Volet actions grandes échelles** : dans ce volet comment ne pas revenir sur deux actions phares qui à elles seules résument notre philosophie de travail : la mise en place à titre expérimental de couverts végétaux sur deux années et la plantation des haies avec les groupes scolaires volontaires des 26 communes du syndicat. En effet, de par leur montage, leur envergure et leur finalité elles mettent en exergue nos aspirations : concertation, communication et sensibilisation, innovation, et surtout passage à l'action pour des réalisations concrètes. Terminé le stade des paroles !

- **Volet participation et concertation** : ces années ont permis de mettre en place divers comités et lieux de discussion, de réflexion et d'échange parmi lesquels le Comité Technique Agricole, le Comité Institutionnel, mais aussi des rencontres annuelles avec des Associations Environnementales afin de toujours pouvoir annoncer et présenter dans la plus grande transparence les actions menées.



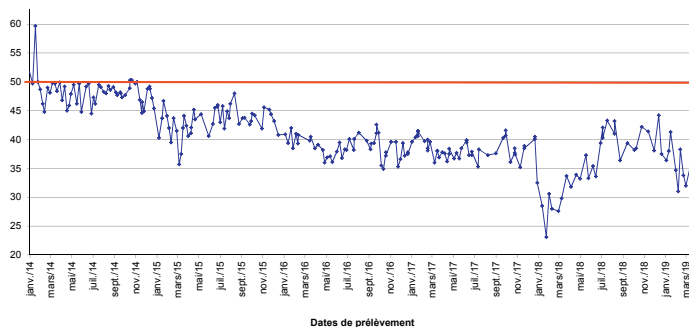
- **Volet sensibilisation et communication** : ce dernier volet représente aussi pour nous un axe fondamental de nos démarches car il nous a permis d'aller présenter les actions menées lors de divers colloques (Tarbes, Toulouse, département de l'Allier), de répondre à des sollicitations de chercheurs universitaires (Chercheurs de Rennes), de rencontrer sur sites des étudiants, de rédiger un guide méthodologique, d'organiser un colloque au lycée agricole de Vic en Bigorre et de communiquer via notre site internet et ce bulletin d'Inf'Eau. Mais au final de ces années d'actions il faut retenir, que sur la zone la qualité des eaux brutes s'est fortement améliorée, que les apports en azote ont diminué, que la connaissance sur la nappe d'eau s'améliore, mais surtout qu'il nous faut poursuivre nos actions et passer vers de l'opérationnel sur l'ensemble de ce territoire.

En effet, ce n'est pas en cinq ans que nous allons obtenir les résultats attendus, mais au contraire il faut pour le futur accentuer nos démarches en nous donnant encore plus d'ambitions. Ainsi nous souhaitons partir sur un Projet de Territoire volontaire et volontariste avec les acteurs de terrain. Il va s'appuyer sur des piliers solides comme une étude menée par le BRGM pour avoir une connaissance hydraulique plus fine de la nappe, la constitution d'une structure qui réunit acteurs privés et publics pour continuer de développer conjointement des solutions innovantes, le suivi en continu des nitrates, l'aménagement foncier sur le périmètre de l'AAC, etc.

Pour conclure sur ce bilan on pourrait dire que nous avons obtenu des résultats encourageants mais nous voulons continuer dans cette voie pour que notre bien si précieux qu'est l'eau puisse être transmis aux générations futures dans les meilleures conditions.

ars
Agences Régionales de Santé
Occitanie

Evolution des teneurs en nitrates dans l'eau du SIAEP TARBES-NORD (réseau Nord de Tarbes) Données du contrôle sanitaire ARS Occitanie - DD65



Regard de l'Agence de l'Eau Adour Garonne sur le PAT Oursbelille

Quelles sont les missions de l'Agence de l'Eau et comment agissez-vous au quotidien pour les collectivités ?

L'Agence de l'eau Adour Garonne est un établissement public de l'Etat qui dispose d'une autonomie financière (redevances) pour exercer une mission de service public : restaurer et préserver la qualité de l'eau, contribuer à l'équilibre des usages, protéger la diversité et la richesse du patrimoine aquatique.

Elle mobilise et fédère les acteurs des territoires sur les enjeux de l'eau et veille à l'expression des solidarités. Son programme d'actions est adapté aux spécificités du Bassin (ruralité, tourisme lié à l'eau, hydroélectricité...) et elle a fait le souhait d'un ancrage territorial : le siège est à Toulouse avec des délégations dont une à Pau. Le bon état des cours d'eau, des nappes, l'adaptation au changement climatique sont au cœur de ses préoccupations.

Les syndicats d'eau potable sont un des publics cible de l'Agence. Elle accompagne :

- des actions curatives pour traiter l'eau (ou sécuriser l'alimentation par interconnexion avec d'autres ressources mieux préservées (dilution),
- des actions préventives, pour réduire les pollutions à la source par diminution des pressions et adaptation des pratiques agricoles.



Les actions curatives engendrent des coûts d'investissement et de fonctionnement mais apportent une réponse immédiate permettant aux habitants d'être desservis par une eau de qualité. Ces actions ne peuvent s'envisager seules, au risque de devoir investir dans des traitements toujours plus complexes, d'abandonner les ressources trop dégradées et d'en trouver de nouvelles plus préservées. Elles

doivent s'accompagner de mesures préventives permettant de reconquérir la qualité de l'eau brute, pour une gestion durable des ressources. Les captages prioritaires comme celui d'Oursbelille sont ciblés pour la mise en œuvre de démarches préventives.

Comment définiriez vous le travail et l'accompagnement que vous apportez aux actions menées par le SIAEP-TN sur l'AAC du captage d'Oursbelille ?

Le SIAEP Tarbes Nord gestionnaire du captage d'Oursbelille (classé grenelle en 2012) bénéficie de l'appui technique, méthodologique et financier de l'Agence depuis 2013.

Un plan d'action territorial (PAT) visant à limiter l'impact des pollutions diffuses agricoles a permis de financer l'adaptation des pratiques agricoles (conseil, formation, mesures agri-environnementales, expérimentations agronomiques), l'acquisition et l'échange foncier dans le périmètre de protection rapproché. Dans l'attente des résultats sur la qualité de l'eau de ces mesures préventives (dépendantes du temps de renouvellement moyen de l'eau au captage), l'Agence a participé aux travaux de sécurisation du syndicat avec le SMNEP. Aujourd'hui le SIAEP Tarbes Nord ne dépend plus uniquement de la nappe alluviale de l'Adour.

Quel bilan tirez-vous des actions menées sur ce territoire ?

Le bilan de ce premier plan d'action territorial mis en œuvre sur la période 2012-2017 est encourageant. Les bases sont posées, il faut poursuivre.

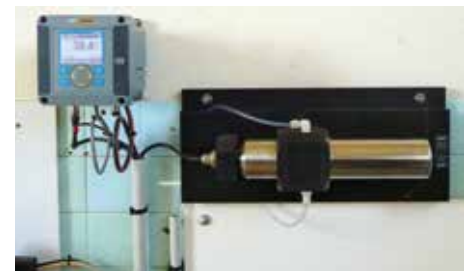
Citons quelques mesures concrètes mises en œuvre sur ce périmètre :

- l'étude de délimitation de l'aire d'alimentation du captage (AAC) a permis, dès le démarrage du projet, de mieux comprendre le fonctionnement de cette ressource et d'identifier le périmètre pouvant avoir une influence sur la qualité de l'eau. Sur ce périmètre de 397 ha l'usage de la surface est essentiellement agricole (grandes cultures)
- le rapprochement de deux types d'acteurs qui ne se connaissaient pas et travaillaient indépendamment (collectivité gestionnaire de l'eau potable et agriculteurs).

Les agriculteurs ont mieux compris les enjeux liés à la distribution et l'alimentation en eau potable, et le syndicat a mesuré les contraintes agronomiques et économiques des exploitants agricoles et tout l'intérêt de construire un partenariat avec eux. Le président du Syndicat parle des agriculteurs en les imaginant demain « producteurs d'eau potable », conscient que cela exige d'accompagner cette transition en maintenant voire en améliorant la rentabilité économique de l'agriculture du territoire.

- les niveaux de fertilisation étant en adéquation avec les besoins des cultures, mais le captage restant impacté par des teneurs élevées en nitrate, il a été engagé une réflexion sur la minéralisation naturelle de la matière organique et le cycle de l'azote dans le sol.

- en parallèle, deux années consécutives, tout le périmètre de l'AAC a été couvert durant l'hiver (opération financée à part égale par l'Agence et le syndicat) ; la mise en place d'un analyseur en continu des nitrates sur le puits d'Oursbelille a permis de suivre les teneurs en temps réel. La décroissance des taux de nitrates dans l'eau du captage a ainsi été constatée. Même si ces résultats restent fragiles (dépendants d'évènements climatiques particuliers, notamment les cumuls de pluie importants) la couverture végétale des sols en hiver semble une voie de



progrès majeure pour limiter les transferts vers la nappe.

- Une étude pédologique réalisée en partenariat avec les agriculteurs en cours de PAT a permis de caractériser les différents types de sols présents sur l'AAC, d'identifier les parcelles et les types de sols les plus à risques en matière de lixiviation des nitrates.

Ce travail mené par un bureau d'études spécialisé en pédologie, a conduit à la mise au point et à l'appropriation par les agriculteurs d'outils d'aide



à la décision les rendant plus autonomes pour évaluer les risques et adapter leur pratiques en conséquences.

Pensez-vous cohérent le plan d'actions engagé par le SIAEP-TN pour la qualité de l'eau brute ?

Le premier plan d'action a permis de construire une relation de confiance entre le syndicat et les agriculteurs du territoire et d'engager un processus d'amélioration des pratiques répondant aux enjeux de reconquête de la qualité de l'eau. Le second plan doit sécuriser les premiers

résultats et amplifier les efforts réalisés en matière d'amélioration des pratiques. Il conviendra donc :

- d'approfondir les connaissances sur le fonctionnement de la ressource et ses interactions avec les milieux environnants

- d'accompagner la montée en compétence des agriculteurs vers des pratiques agro-écologiques (déploiement d'outils d'aide à la décision, progression vers la couverture permanente et le travail simplifié du sol)

- d'impliquer les agriculteurs dans la co-construction et la mise en œuvre du nouveau programme, en recherchant une relation gagnant

gagnant (réaménagement foncier / compensations, en contre partie de la mise en œuvre de pratiques vertueuses).

Le périmètre du captage d'Oursbelille est un territoire d'innovation sur lequel il convient de réinventer le lien entre agriculteurs, collectivités et consommateurs. Les différents axes de travail évoqués ci-dessus sont tous complémentaires. Ils permettent d'identifier les actions et mesures à mettre en œuvre pour une gestion durable de la ressource, avec maintien d'une activité agricole performante sur le territoire.

Deux temps majeurs en 2018 : l'organisation d'un colloque et la sortie du guide méthodologique

L'année passée fut riche sur le plan de la communication et de la sensibilisation sur nos actions menées. Après avoir été invité par le Département de l'Allier pour présenter nos réalisations et démarches (juin 2018) nous avons tenu à organiser le 13 décembre 2018 un colloque intitulé : Regards croisés d'un territoire au service de la qualité de l'eau potable. Une année de préparation pour réunir au lycée agricole Jean Monnet de Vic en Bigorre, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, plus de 200 personnes afin d'échanger sur cette thématique.



Deux grands temps furent programmés sur cette journée :

- un premier centré sur l'eau dans son écosystème avec des contributions d'une Chercheuse à l'INRA,

d'hydrogéologue et de pédologue et d'ingénieur à l'ARS. Organisé sur la matinée et animé par la Directrice de l'Agence de l'Eau de Pau, il a permis de montrer le fonctionnement des nappes souterraines et le transfert des polluants, le rôle des sols dans la gestion de la qualité de l'eau, le pilotage d'une AAC dans une logique de résultats et le rôle du contrôle sanitaire ;

- le deuxième temps axé autour de la thématique de la gestion de l'espace pour une meilleure qualité de l'eau, a mis en lumière des actions et initiatives locales. Les interventions furent centrées sur le PAT d'Oursbelille, l'agroforesterie, l'agriculture durable et transmettre ces enseignements aux jeunes publics. En conclusion le Président Jean luc Lavigne présenta le devenir et les perspectives du PAT Oursbelille. L'animation de l'après-midi a été confiée au délégué territorial de la DDT 65. Cette journée riche fut un véritable succès tant dans la qualité des intervenants que dans les échanges.

Autre moment charnière, la sortie de notre guide méthodologique qui retrace autour de 9 fiches thématiques nos actions menées. Une année d'écriture, de mûrissement, de réflexivité pour aboutir à ce livret qui loin d'être une fin, contient plutôt les germes de nouvelles actions et activités que nous allons bâtir dans notre prochain projet de territoire.



Directeur de la publication :
Jean Luc Lavigne

Coordination :
Michel Naprous SIAEP-TN
Franck Saint Girons Scop Territoire

Réalisé avec le concours financier du SIAEP-TN
et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

Conception graphique : www.emendy.com

